

# Réhabilitée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 43

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200532>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS 1904

en vente au Bureau  
du Conteur (Imprimerie  
Vincent), dans les li-  
brairies, bibliothèques  
de gares, kiosques de  
journaux.

PRIX :  
50 centimes.

**AVIS.** — Les nouveaux abonnés pour  
l'année 1904 recevront **gratuitement** le  
journal d'ici au 31 décembre prochain et  
un exemplaire de l'*Almanach du Conteur*  
(année 1903).

### Réhabilitée.

La tour, prends garde (*bis*)  
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (*bis*)  
De nous laisser abattre.

On n'a pas entonné cette bonne vieille chan-  
son, il y a dix jours, lors de la remise à la ville  
de Lausanne de la tour de l'Ale restaurée ;  
elle eût été tout indiquée pourtant.

LE COLONEL ET LE CAPITAINE

Mon duc, mon prince, (*bis*)  
Je viens à vos genoux.

LE DUC

Mon capitaine,  
Mon colonel,  
Que me demandez-vous ?

LE COLONEL ET LE CAPITAINE

Un de vos gardes (*bis*)  
Pour abattre la tour.

LE DUC

Allez, mon garde, (*bis*)  
Pour abattre la tour.

LE COLONEL, LE CAPITAINE ET LE GARDE

La tour, prends garde (*bis*)  
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (*bis*)  
De nous laisser abattre.

Construite, suppose-t-on, entre 1210 et 1225,  
la tour de l'Ale faisait partie des remparts du  
faubourg du même nom. Ceux-ci ont disparu  
depuis longtemps, avec les autres murailles  
de la ville. De 1852 à 1870, l'ancienne tour de  
défense servit d'abattoir des porcs. C'est là  
qu'après chacune de ses exécutions, un facé-  
tieux tueur de porcs, ôtant son bonnet et  
se tournant vers les curieux, prononçait avec  
gravité ces mots : « Les parents et les amis  
peuvent se retirer. »

A partir de l'année 1888, la municipalité  
loua le rez-de-chaussée de la tour, à raison  
de 80 francs par an, à une marchande de

fruits, pour y serrer ses corbeilles et ses cais-  
ses vides.

La passion des vieux mollons ne nous posé-  
dait pas encore. Elle était même absente à  
ce point, en 1875, qu'un membre du conseil  
communal osa demander à la municipalité,  
sans déchaîner une révolution, de voir s'il n'y  
aurait pas lieu de saper l'édifice classé au-  
jourd'hui au nombre des monuments histori-  
ques. Bien plus, 116 habitants du quartier ap-  
puyèrent chaudement cette idée.

La commission du conseil communal l'é-  
pousa de même. La tour de l'Ale, disait-elle  
dans son rapport, ne se distingue que par une  
désolante régularité ; elle ressemble à toutes  
les tours rondes. Au cours de la discussion,  
un orateur émit l'avis que le souvenir de la  
tour pourrait se perpétuer par la photogra-  
phie. A quoi un autre conseiller répartit que  
le portrait d'une personne aimée n'a jamais  
produit le même effet que sa présence maté-  
rielle.

Quinze ans s'écoulèrent sans que l'étude  
demandée vit le jour. En 1890, les ennemis de  
la tour livrent un nouvel assaut. Cette fois, ils  
sont cinq cent quarante-et-un. Ils réclament la  
démolition d' « un amas de molasse » qui nuit  
à l'embellissement du quartier.

« Un amas de molasse ! Mais c'est au con-  
traire une construction intéressante, qui donne  
un cachet pittoresque à l'ensemble de la ville ! »  
répliquent cent sept citoyens amoureux des  
choses du passé. « Gardons notre tour et res-  
taurons-la. »

Nouveau débat au conseil communal. La  
pauvre tour s'entend traiter de « cylindre de  
maçonnerie coiffé d'un très vilain toit », et  
l'assemblée refuse de voter un centime pour  
sa restauration.

Quatre ans se passent. « La tour est tou-  
jours là, dominant deux rues de sa laideur ! »  
lit-on dans une troisième pétition des habitants  
du quartier. Et, dans une quatrième, ils re-  
viennent à la charge : « Quand nous débarras-  
sera-t-on de cette horreur ? » On allait l'abat-  
tre. Emoi des historiens, des archéologues,  
des peintres et des poètes. Ils convoquent une  
assemblée populaire et y plaident avec tant de  
chaleur la cause de la tour qu'ils retournent  
comme un gant l'opinion publique, fondent  
une société pour la restauration de l'édifice et  
obtiennent des autorités, non seulement sa  
grâce, mais encore sa réhabilitation.

Le revirement est si complet que les habi-  
tants du quartier, adorant ce qu'ils allaient  
brûler, deviennent dès lors les plus ardents  
champions de ce qui, deux ou trois ans aupar-  
avant, leur semblait une horreur. Un « Club  
de la Tour » se constitue. Serrés autour de sa  
bannière écarlate, ses membres jurent qu'ils  
verseront jusqu'à la dernière goutte de leur  
sang pour la défense du bien-aimé monu-  
ment.

Nous n'avons garde  
De nous laisser abattre.

Et voilà comment la tour de l'Ale est plus  
solide que jamais. Ainsi que le disait un ora-  
teur, elle ressemble à ces personnes condam-

nées par la Faculté et qui deviennent quasi  
centenaires. Ceux qui l'édifièrent ne firent  
rien pour l'embellir ; mais est-ce une raison  
pour empêcher ses amis de l'aimer ?

« On rencontre, dit M. A de Molin, dans la  
notice historique qu'il a consacrée à la tour de  
l'Ale, on rencontre de par le monde des per-  
sonnes qui sont très fières de leur noblesse et  
font parade de l'antiquité de leur race. C'est  
chez elles une faiblesse et une petitesse, puis-  
qu'en somme elles n'y sont pour rien ; mais  
il n'en est pas de même pour une ville, qui est  
une collectivité. L'importance d'une cité dans  
le monde ne se mesure pas au chiffre de ses  
habitants et au nombre de ses industries. Il y  
a un élément moral, fait de souvenirs histori-  
ques, fait du renom des grands citoyens  
qu'elle a produits et d'autres éléments maté-  
riellement improductifs. Lausanne doit se sou-  
venir qu'elle a été ville romaine, ville impé-  
riale et épiscopale. Elle n'a le droit ni de renier  
son passé, ni de déchirer ses parchemins. »

La tour, prends garde  
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde  
De nous laisser abattre.

### Sermons de rois.

Nos journaux ont donné, il y a quelques  
jours, le texte du sermon qu'adressa, diman-  
che soir, Guillaume II, à ses fils, à l'occasion  
de leur confirmation.

En cela, comme en bien d'autres choses  
d'ailleurs, l'empereur d'Allemagne n'est pas  
un novateur, tout imprévues que soient les  
différentes manifestations de sa volonté.

Voici, comme pendant, le petit discours  
que, le 6 avril 1790, Louis XVI adressa à sa  
fille, la veille de sa première communion. La  
France était alors en pleine révolution.

« Ma fille, vous me demandez ma bédic-  
tion ; je vous la donne de tout mon cœur.  
» Vous connaissez l'importance de l'acte que  
» vous allez accomplir. N'oubliez jamais ce  
» que vous devez à Dieu. Mon enfant, les  
» grands principes de la religion doivent être  
» la règle de votre conduite. Nous sommes  
» plus étroitement obligés, pour l'exemple, à  
» les mettre en pratique. Cette religion sainte  
» est la seule consolation qui nous soit donnée  
» dans nos malheurs. Vous êtes en âge, ma  
» fille, de sentir nos peines : je ne vous en ai  
» jamais parlé ; mais dans ce moment je crois  
» pouvoir m'épancher avec vous. Nos peines  
» sont cruelles ; mais elles m'affligent moins  
» que celles qui désolent le royaume. Les prié-  
» res de l'innocence doivent trouver grâce au-  
» près du Ciel. Adressez-lui les vôtres avec la  
» ferveur dont vous êtes capable, pour obte-  
» nir la fin de nos malheurs, et surtout pour  
» mon peuple, dont la situation, je vous le  
» répète, déchire mon âme. »

« Les larmes du père et du monarque,  
ajoute la chronique, coulaient pendant ce dis-